

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2013

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

Dans quelle mesure le recours au protectionnisme est-il souhaitable ?

DOCUMENT 1

Salaires horaires moyens dans l'industrie (charges ⁽¹⁾ comprises), en dollars courants

	2000	2002	2004	2006	2007
Allemagne	23,04	24,69	33,42	34,63	38,05
Autriche	21,25	22,74	31,46	33,82	37,79
Belgique	24,53	27,49	37,64	39,43	44,56
Chine	0,47	0,59	0,76	1,00	1,22
Espagne	13,11	12,84	18,34	19,79	22,43
Etats-Unis	19,88	----	23,12	24,15	24,59
Finlande	20,37	22,45	31,48	34,13	38,15
France	22,90	25,48	35,36	37,95	42,76
Grèce	10,12	11,74	14,52	15,96	18,03
Italie	17,50	18,84	26,57	43,63	61,40
Pays-Bas	20,56	23,74	33,83	----	----
Portugal	7,49	8,58	12,67	13,76	15,49

Source : *L'émergence de la Chine : impact économique et implications de politique économique*, Patrick ARTUS, Jacques MISTRAL, Valérie PLAGNOL, Conseil d'Analyse Économique, 2011.

⁽¹⁾ Charges : cotisations sociales.

DOCUMENT 2

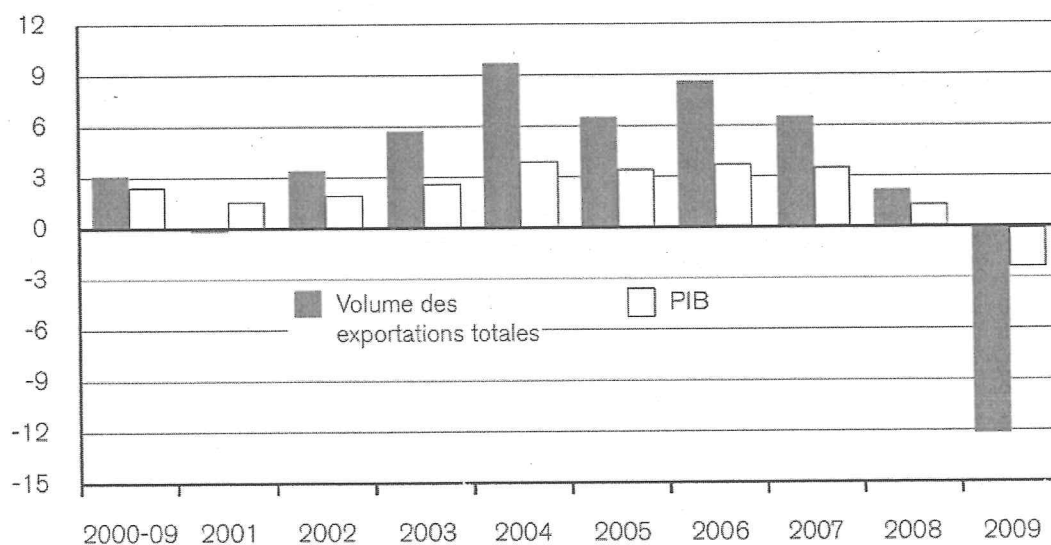
Taxes sur les importations en 2007 (en % de leur valeur)

Importateurs	Total	Agriculture	Textile	Reste de l'industrie
Pays riches	2,7	14,6	7,8	1,7
Australie	3,5	1,5	12,3	3,2
Canada	3,3	18,1	12,4	1,8
Etats-Unis	1,7	5,5	9,8	1,1
Japon	2,5	23,8	7,0	0,7
Union Européenne à 27	2,6	14,6	7,0	1,7
Pays en développement	8,0	18,3	13,3	7,0
Chine	6,3	9,2	9,2	5,9
Inde	17,9	60,5	15,1	14,3
Maghreb	10,4	24,4	19,0	9,0
Mexique	6,6	15,5	15,7	5,4
Turquie	4,3	41,1	4,4	1,5
Pays les moins avancés	10,1	12,6	17,7	9,3
Bangladesh	10,2	11,2	21,2	9,6
Afrique Subsaharienne	9,2	11,3	17,9	8,4
Monde	4,4	15,9	9,2	3,4

Source : « La protection commerciale dans le monde », *La lettre du CEPII*, juillet 2012.

DOCUMENT 3

Volume des exportations mondiales de marchandises et produit intérieur brut mondial, 2000-2009 (Variation annuelle en %)



Source : *Statistiques du commerce international 2010*, Organisation mondiale du commerce.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Montrez que le PIB ne permet pas d'évaluer la soutenabilité de la croissance.
(3 points)
2. En quoi les conflits sociaux peuvent-ils être considérés comme une forme de pathologie ? (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous comparerez les évolutions de l'activité économique dans les différentes zones géographiques.

DOCUMENT

Croissance annuelle du PIB en volume entre 1999 et 2012 (en %)

	Moyenne annuelle 1999-2008	2009	2010	2011	2012 (prévisions)
Monde	3,8	-1,2	5,0	3,8	3,4
Etats-Unis	2,5	-3,5	3,0	1,7	2,0
Zone Euro	2,1	-4,2	1,8	1,6	0,2
Japon	1,2	-6,3	4,1	-0,3	2,0

Source : Perspectives économiques de l'OCDE, n°90, 2011.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)

Cette partie comporte deux documents.

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez par quels moyens les pouvoirs publics mettent en œuvre la redistribution.

DOCUMENT 1

Montants moyens des prélèvements et des prestations en 2010 (en euros)

	Revenus moyens par unité de consommation ⁽¹⁾ par quantile ⁽²⁾				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Revenu avant redistribution (A)	7 400	15 489	21 191	28 243	53 582
PRELEVEMENTS	- 440	- 1 258	- 2 466	- 4 129	- 10 621
Financement de la protection sociale	- 521	- 1 204	- 2 021	- 2 989	- 5 803
<i>Dont</i>					
<i>Cotisations sociales</i>	- 366	- 846	- 1 429	- 2 158	- 3 979
Impôts directs ⁽³⁾	81	- 54	- 446	- 1 140	- 4 817
<i>Dont</i>					
<i>Impôts sur le revenu et Prime pour l'Emploi</i> ⁽⁴⁾	136	131	- 153	- 764	- 4 273
PRESTATIONS	4 332	1 418	1 067	819	600
<i>Dont</i>					
<i>Prestations familiales</i>	1 522	851	834	705	543
<i>Aides au logement</i>	1 284	269	102	42	20
<i>Minima sociaux</i>	1 237	175	73	46	25
Revenu disponible (revenu après redistribution) (B)	11 293	15 649	19 792	24 933	43 561
Taux de redistribution (B-A)/A en %	52,6	1,0	- 6,6	- 11,7	- 18,7

Source : D'après « France Portrait social 2011 », INSEE.

⁽¹⁾ Revenu moyen qui tient compte de la composition des ménages.

⁽²⁾ L'ensemble des ménages a été réparti dans cinq catégories de taille égale (20% des ménages) ordonnées selon le revenu. Q1 : 20% des plus modestes. Q5 : 20% des plus riches.

⁽³⁾ Les impôts directs sont les impôts payés directement par le contribuable.

⁽⁴⁾ Les ménages à bas revenu ne payant pas d'impôts sur le revenu peuvent bénéficier de versements au titre de « crédits d'impôts » et de la « prime pour l'emploi » versée aux actifs occupés ayant perçu des revenus professionnels en dessous d'un certain seuil de revenu.

DOCUMENT 2

L'enseignement est le domaine le mieux documenté pour évaluer les effets redistributifs de la fourniture de biens [collectifs] financés par l'impôt. Nous connaissons en effet la scolarisation au sein des familles, et les dépenses d'éducation sont facilement identifiables au sein des administrations publiques. Qu'observe-t-on ?

Les dépenses d'éducation opèrent évidemment une redistribution horizontale, des ménages sans enfants vers les ménages avec enfants, à niveau de revenu équivalent.

Mais elles opèrent également une redistribution verticale entre les familles, selon le niveau de revenu. En effet, le nombre moyen d'enfant par famille, et la durée moyenne de scolarisation diffèrent singulièrement selon le niveau de revenu. Si l'on découpe les ménages par niveau de revenu, on trouve plus de familles avec enfants en bas âge dans les déciles inférieurs. Les raisons sont multiples. Les revenus d'activité sont généralement croissants avec l'âge ainsi que les revenus du patrimoine. Les hauts déciles comportent ainsi davantage de ménages plus âgés. Par ailleurs, notamment pour les retraités, les enfants ne sont plus à charge. (...)

Il s'y ajoute le fait qu'à même niveau de revenu initial, les familles avec enfants seront, mécaniquement, placées plus bas en termes de revenu par équivalent adulte. La scolarisation étant obligatoire, et les dépenses d'éducation étant relativement fortes en France dans le primaire et le secondaire, il apparaît que les dépenses d'éducation liées à la scolarisation jusqu'à 16 ans sont plutôt redistributives. (...)

Par le même jeu d'effets de structure, (...) il apparaît à l'inverse que les dépenses d'éducation post-obligatoire⁽¹⁾ et en particulier les dépenses d'enseignement supérieur sont plutôt anti-redistributives, les enfants de ménages pauvres ayant un accès à l'enseignement supérieur beaucoup plus faible que ceux des ménages riches. Les dépenses prises dans leur ensemble, enseignements primaire, secondaire et supérieur, sont néanmoins en définitive, plutôt redistributives.

Source : « Comment fonctionne vraiment la grande machine à redistribuer ? », LANDAIS Camille, *Regards croisés sur l'économie*, 2007.

⁽¹⁾ Éducation post-obligatoire : formation au-delà de l'âge de scolarisation obligatoire (16 ans).